

225/2016 - 16 novembre 2016

20 novembre: Journée mondiale de l'enfance

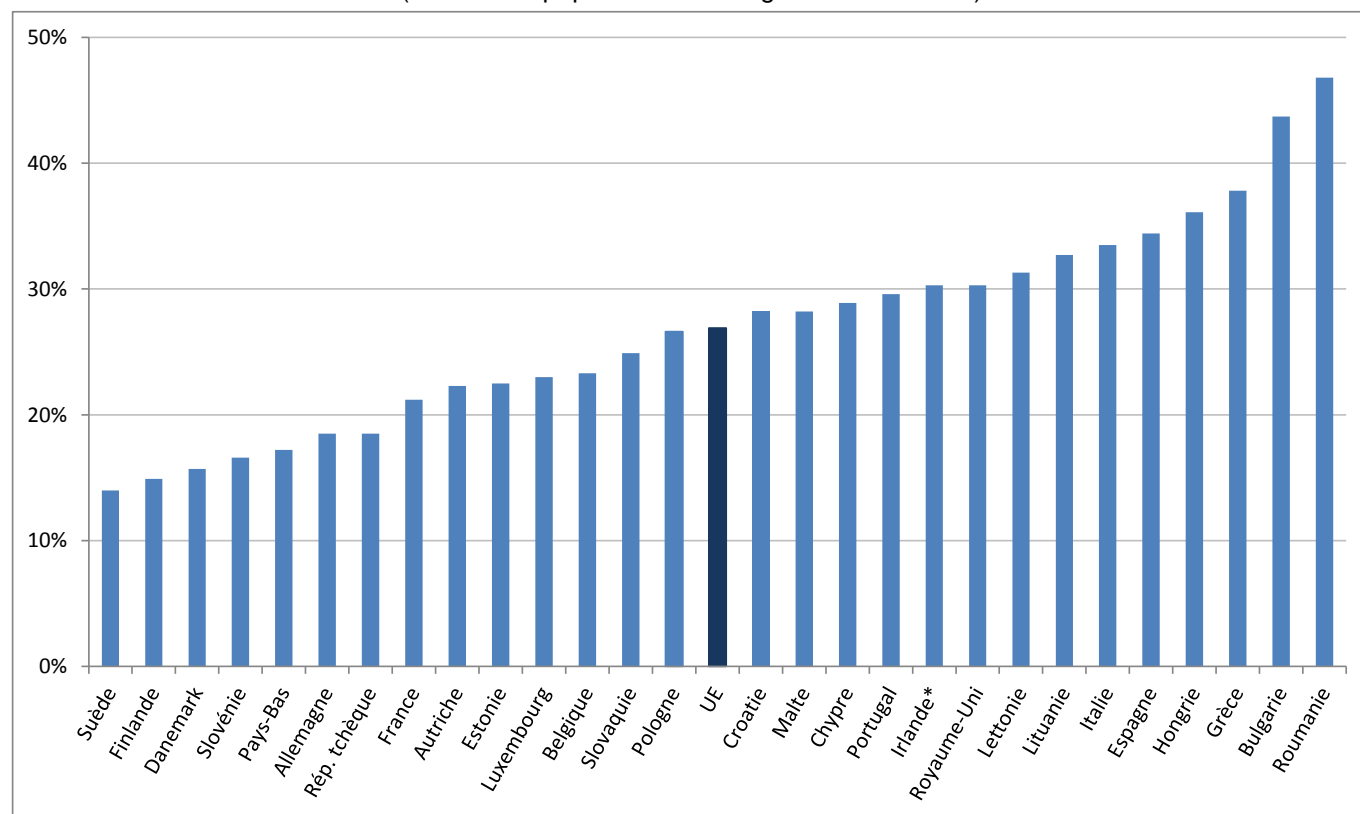
## Un enfant sur quatre exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE

Soit 25 millions d'enfants dans cette situation dans l'UE

En 2015, environ 25 millions d'enfants dans l'**Union européenne** (UE), soit 26,9% de la population âgée de 0 à 17 ans, étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale. Cela signifie qu'ils vivaient dans des ménages affectés par au moins une des trois conditions suivantes: en risque de pauvreté après transferts sociaux (pauvreté monétaire), en situation de privation matérielle sévère ou vivant dans des ménages à très faible intensité de travail. Depuis 2010, la proportion d'enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'**UE** a légèrement baissé, passant de 27,5% en 2010 à 26,9% en 2015. Cependant, les tendances observées parmi les États membres de l'UE sont contrastées.

Ces chiffres sont publiés par **Eurostat**, l'**office statistique de l'Union européenne**, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre.

### Enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE, en 2015 (en % de la population totale âgée de 0 à 17 ans)



\* données 2014 au lieu de 2015.

## Pourcentage d'enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale le plus élevé en Roumanie et en Bulgarie, le plus faible dans les États membres nordiques de l'UE

En 2015, plus d'un tiers des enfants étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale dans six États membres: en **Roumanie** (46,8%), en **Bulgarie** (43,7%), puis en **Grèce** (37,8%), en **Hongrie** (36,1%), en **Espagne** (34,4%) et en **Italie** (33,5%). À l'autre extrémité de l'échelle, les plus faibles pourcentages d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ont été enregistrés en **Suède** (14,0%), en **Finlande** (14,9%) et au **Danemark** (15,7%), devant la **Slovénie** (16,6%), les **Pays-Bas** (17,2%), la **République tchèque** et l'**Allemagne** (18,5% chacune) en 2015.

## La plus forte baisse du nombre d'enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale a été observée en Lettonie, la plus forte hausse en Grèce

Dans environ la moitié des États membres de l'UE, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a augmenté entre 2010 et 2015, les hausses les plus fortes ayant été enregistrées en **Grèce** (de 28,7% en 2010 à 37,8% en 2015, soit +9,1 points de pourcentage), à **Chypre** (+7,1 pp) et en **Italie** (+4,0 pp). À l'inverse, la baisse la plus marquée parmi les États membres de l'UE a été observée en **Lettonie** (de 42,2% à 31,3%, soit -10,9 pp), suivie par la **Bulgarie** (-6,1 pp) et la **Pologne** (-4,2 pp). Au niveau de l'UE, le pourcentage de la population totale âgée de moins de 18 ans étant exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a diminué de 0,6 point de pourcentage, passant de 27,5% en 2010 à 26,9% en 2015.

### Enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE, en 2010 et 2015

	% de la population totale		en milliers	
	2010	2015	2010	2015
<b>UE</b>	27,5	26,9	25 957	25 264
<b>Belgique</b>	23,2	23,3	526	543
<b>Bulgarie</b>	49,8	43,7	635	527
<b>République tchèque</b>	18,9	18,5	354	348
<b>Danemark</b>	15,1	15,7	182	183
<b>Allemagne</b>	21,7	18,5	2 904	2 497
<b>Estonie</b>	24,0	22,5	59	55
<b>Irlande*</b>	34,1	30,3	412	374
<b>Grèce</b>	28,7	37,8	547	710
<b>Espagne</b>	33,3	34,4	2 769	2 863
<b>France</b>	22,9	21,2	2 998	2 860
<b>Croatie</b>	29,4	29,0	233	233
<b>Italie</b>	29,5	33,5	3 046	3 505
<b>Chypre</b>	21,8	28,9	39	50
<b>Lettonie</b>	42,2	31,3	157	108
<b>Lituanie</b>	35,8	32,7	209	173
<b>Luxembourg</b>	22,3	23,0	24	24
<b>Hongrie</b>	38,7	36,1	713	608
<b>Malte</b>	26,7	28,2	21	21
<b>Pays-Bas</b>	16,9	17,2	611	603
<b>Autriche</b>	22,4	22,3	339	335
<b>Pologne</b>	30,8	26,6	2 191	1 821
<b>Portugal</b>	28,7	29,6	562	536
<b>Roumanie</b>	48,1	46,8	1 859	1 760
<b>Slovénie</b>	15,2	16,6	56	63
<b>Slovaquie</b>	25,3	24,9	227	237
<b>Finlande</b>	14,2	14,9	156	161
<b>Suède</b>	14,5	14,0	304	278
<b>Royaume-Uni</b>	29,7	30,3	3 824	3 948

Les chiffres sont arrondis au dix-millième le plus proche.

\* données 2014 au lieu de 2015.

Les données sources sont consultables [ici](#).

## Dans tous les États membres de l'UE, un faible niveau d'éducation parentale contribue à accroître sensiblement le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale parmi les enfants

La proportion d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE diminue à mesure que le niveau d'éducation de leurs parents augmente. En 2015, près des deux tiers (65,5%) des enfants dont les parents avaient un faible niveau d'éducation (premier cycle de l'enseignement secondaire tout au plus) étaient menacés de pauvreté dans l'UE, contre 30,3% des enfants vivant avec des parents ayant un niveau d'éducation moyen (second cycle de l'enseignement secondaire) et 10,6% des enfants ayant des parents avec un niveau d'éducation élevé (enseignement supérieur).

Cette tendance est vérifiée dans tous les États membres de l'UE en 2015. Les plus grands écarts entre la proportion d'enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale et vivant dans un ménage au faible niveau d'éducation et ceux vivant dans un ménage au niveau d'éducation élevé ont été constatés en **Slovaquie** (94,4% des enfants vivant dans un ménage à faible niveau d'éducation contre 11,0% dans un ménage à haut niveau d'éducation, soit un écart de 83,4 pp), en **Bulgarie** (79,4 pp) ainsi qu'en **République tchèque** (78,6 pp). En revanche, les écarts les moins importants ont été observés au **Danemark** (34,7 pp), suivi de près par l'**Estonie** (35,7 pp) et le **Portugal** (38,4 pp).

### Enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE (en %), selon le plus haut niveau d'éducation atteint par les parents, 2015

	Plus haut niveau d'éducation atteint par les parents		
	Faible	Moyen	Élevé
<b>UE</b>	<b>65,5</b>	<b>30,3</b>	<b>10,6</b>
Belgique	71,6	29,5	9,9
Bulgarie	89,5	36,1	10,1
République tchèque	82,3	20,3	3,7
Danemark	41,9	18,4	7,2
Allemagne	78,7	23,7	8,1
Estonie	47,1	33,6	11,4
Irlande*	68,1	41,8	16,4
Grèce	73,0	45,1	19,2
Espagne	64,8	39,5	14,7
France	59,6	28,5	7,9
Croatie	80,1	28,5	7,9
Italie	64,0	30,0	11,6
Chypre	67,5	37,6	13,8
Lettonie	68,4	42,2	12
Lituanie	78,3	47,8	12,9
Luxembourg	49,9	20,1	9,5
Hongrie	83,7	37,7	8,5
Malte	51,9	17,0	5,7
Pays-Bas	50,3	21,6	8,6
Autriche	57,6	21,0	14,4
Pologne	67,5	36,4	7,8
Portugal	45,6	25,9	7,2
Roumanie	77,8	44,5	7,5
Slovénie	50,2	24,2	7,5
Slovaquie	94,4	26,2	11,0
Finlande	56,0	23,3	7,5
Suède	70,1	13,5	7,0
Royaume-Uni	62,6	33,0	16,1

\* données 2014 au lieu de 2015.

Les données sources sont consultables [ici](#).

## Informations géographiques

L'**Union européenne** (UE) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

## Méthodes et définitions

Les données relatives au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale présentées dans ce communiqué de presse sont fondées sur les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). L'**enquête EU-SILC** est la source de référence de l'UE pour les statistiques comparatives sur la répartition des revenus, la pauvreté et les conditions de vie. De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

La population de référence comprend les enfants âgés de 0 à 17 ans vivant dans tous les ménages privés. De façon générale, sont exclues de la population-cible les personnes vivant dans des ménages collectifs et dans des institutions ainsi que celles vivant dans des zones réduites et éloignées du territoire national ne représentant pas plus de 2% de la population nationale.

Les **enfants exposés au risque de pauvreté** sont ceux qui vivent dans un ménage dont le revenu disponible équivalent est inférieur au seuil de risque de pauvreté, fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Le revenu équivalent est calculé en divisant le revenu total du ménage par sa taille, déterminée par l'application des pondérations suivantes: 1,0 au premier adulte, 0,5 à chaque autre membre du ménage âgé de 14 ans ou plus et 0,3 à chaque membre du ménage âgé de moins de 14 ans.

Les **enfants en situation de privation matérielle grave** vivent dans des ménages dont les conditions de vie sont fortement limitées par une insuffisance de moyens et qui connaissent au moins 4 des 9 cas de privation suivants, ne pouvant se permettre 1) de payer le loyer ou de rembourser le prêt hypothécaire ou des factures de consommation courante dans les délais, 2) de chauffer convenablement leur foyer, 3) de faire face à des dépenses imprévues, 4) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours, 5) une semaine de vacances hors du domicile, 6) une voiture, 7) une machine à laver, 8) un téléviseur couleur ou 9) un téléphone (y compris un téléphone portable).

Les **enfants vivant dans un ménage à très faible intensité de travail** sont ceux âgés de 0 à 17 ans qui vivent dans des ménages où, en moyenne, les adultes (de 18 à 59 ans, à l'exclusion des étudiants) ont travaillé moins de 20% de leur potentiel de travail total au cours de l'année écoulée.

Le nombre total d'**enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** est inférieur à la somme des nombres d'enfants comptabilisés dans chacune des trois formes de pauvreté ou d'exclusion sociale, car certains enfants sont touchés simultanément par plusieurs de ces situations.

## Plus d'informations

[Section du site web](#) d'Eurostat consacrée aux statistiques sur la jeunesse.

[Base de données](#) d'Eurostat sur le revenu et les conditions de vie.

[Infographie interactive](#) d'Eurostat sur les jeunes Européens.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**


**Natalia PETROVOVA**  
Tél: +352-4301-33 444  
[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)

 [ec.europa.eu/eurostat](http://ec.europa.eu/eurostat)

Production des données:

**Emilio Di MEGLIO**  
Tél: +352-4301-38 378  
[emilio.di-meglio@ec.europa.eu](mailto:emilio.di-meglio@ec.europa.eu)

 [@EU Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)